



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Philosophie et critiques contemporaines  
de la culture

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie et critiques contemporaines de la culture

Domaine : Arts, lettres, langues ; Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007308

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8, 2 rue de la liberté, 93526 F, Saint-Denis cedex 02.

Ecole normale supérieure (ENS) de Port-au-Prince, 49 rue Monseigneur Guilloux, Port-au-Prince (Haïti).

- Délocalisation(s) :

ENS Haïti pour la spécialité *Arts, littérature et philosophie dans l'espace caraïbe*.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Héritière d'une tradition inaugurée à la fin des années 60 par des figures marquantes de la philosophie française, la mention *Philosophie et critiques contemporaines de la culture* s'inscrit dans une continuité qui se donne pour objectifs la liberté d'une pensée originale et critique, qui développe la philosophie dans une interdisciplinarité ouverte aux sciences humaines (droit, littérature, psychologie, politique) et aux arts (le département Philosophie nourrit ses recherches dans son appartenance assumée à l'unité de formation et de recherches des Arts). S'appuyant sur de nombreux partenariats locaux et internationaux, elle assure une formation en philosophie contemporaine déclinée en deux spécialités : *Savoirs critiques de la modernité* (Paris 8) (deux parcours : *Champs esthétiques*, *Sciences humaines et sociales*) ; *Arts, littérature et philosophie dans l'espace caraïbe* (Paris 8/Ecole normale supérieure d'Haïti) (deux mentions *Philosophie, Littérature*).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La richesse des partenariats (notamment des mutualisations de cours au sein de l'UFR Arts, avec le Collège international de philosophie, avec l'Ecole normale supérieure, l'Université Paris 7, l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse, mais aussi, en prévision, avec des universités étrangères) montre assez l'étendue et l'exigence d'interdisciplinarité pour une formation qui se donne comme objectif philosophique d'amener les étudiants à



percevoir l'originalité d'une problématique contemporaine, mais aussi ses conditions, en amont, d'émergence et ses enjeux (culturels, sociaux, politiques) dans notre monde.

On peut craindre, cela dit, comme revers de la médaille, quelques manques du point de vue de l'enseignement disciplinaire lui-même. De fait, au-delà d'une question de définition (quels sont la nature, le domaine d'exercice et surtout la spécificité de la notion de « philosophie contemporaine », réduite ici à la poursuite d'une tradition, même riche et féconde, spécifiquement française ?), on peut se poser la question de la part de l'enseignement en histoire de la philosophie, ici limitée à son usage dans une réflexion contemporaine. Mais si l'originalité d'une pensée se détermine aussi par ses ruptures et continuités dans une histoire, il serait sans doute pertinent de situer plus fermement le geste philosophique dans un retour réflexif sur ses conditions historiques d'émergence. Cela n'entacherait en rien la réelle ouverture de la formation (dont le bassin de recrutement est très diversifié), ni sa pertinence (et en particulier dans l'optique revendiquée d'une insertion professionnelle par la recherche dans les milieux culturels).

La liberté des parcours des étudiants (qui ont pour fil directeur la rédaction suivie et encadrée d'un mémoire de recherche) au sein des spécialités a peut-être pour limite le manque de visibilité sur une progression de l'enseignement (quelle progressivité entre la première (M1) et seconde année (M2) - mis à part les enseignements d'approfondissement ?), mais s'étaye sur un stage obligatoire et sanctionné qui souligne, d'une nouvelle manière, l'ouverture de la formation.

La qualité de l'équipe de formation s'appuie sur l'adossement à des équipes de recherches (Equipes d'accueil) reconnues (EA 4008, Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie, EA 1579 « Littératures et histoire », et CSPRP EA 2379 « Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques », Université Paris 7), bien que la concrétisation de ces liens au niveau pédagogique ne soit pas explicitée. La spécialité *Arts, littérature et philosophie dans l'espace caraïbe* bénéficie d'un partenariat avec la mention *Littérature* et avec l'Ecole normale supérieure d'Haïti, permettant des échanges bilatéraux féconds et certainement essentiels pour la structuration de la recherche philosophique dans un cadre international francophone. L'originalité de la formation et de la posture philosophique, au plan local, national et international est ainsi avérée et le dynamisme de la formation (avec les nuances que nous avons proposées) s'en nourrit. Les liens avec les milieux professionnels (professions de la culture notamment) gagneraient cependant à être plus valorisés et plus nombreux.

La très grande ouverture de la formation à l'étranger se concrétise dans de nombreuses conventions (actives ou en projets) avec des universités étrangères, dans le cadre de co-diplomations ou de partenariats scientifiques, même si l'on ne connaît pas exactement les modalités et l'effectivité de la mobilité étudiante. On peut regretter, par ailleurs, la part trop faible faite à l'enseignement d'une langue étrangère (conseillée cependant), qui détonne par rapport à cette ouverture internationale.

On peut regretter le flou dans le suivi des étudiants pendant et après le cursus, qui restreint peut-être les possibilités de choix prospectifs et stratégiques de l'équipe de formation, face, en particulier, à des taux de réussite relativement faibles (30 % en M1, 23 % en M2), même expliqués par la nécessité du travail salarié de beaucoup d'étudiants.

L'équipe pédagogique est constituée de 9 professeurs, 6 maîtres de conférences, dont 5 habilités à diriger des recherches, 1 assistant, 1 professeur agrégé (PRAG). La mention, dotée d'un conseil de perfectionnement attentif semble-t-il aux évaluations des enseignements par les étudiants, pourrait renforcer ses réflexions en précisant les cadres de son fonctionnement. Les mobilités des enseignants à Haïti, ainsi que le contenu des cours dispensés à l'Ecole normale supérieure sur place mériteraient d'être précisés.

Le dossier est très long et n'est pas toujours assez lisible. Les informations sont parfois redondantes et parfois, à l'inverse, éparpillées et difficiles à trouver.

- Points forts :
  - Ouverture internationale.
  - Interdisciplinarité maîtrisée - la réflexion critique de la philosophie reste au cœur des problématiques.
  - Qualité de l'encadrement scientifique des étudiants.
  
- Points faibles :
  - Le suivi trop faible des étudiants (origine, parcours post-formation).
  - Le flou définitionnel qui entoure la notion de « philosophie contemporaine » affichée et revendiquée.
  - Le défaut d'histoire de la philosophie.
  - Le manque de visibilité sur les circuits et les modalités de la prise de décision au sein de l'équipe de formation.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait sans doute de reprendre, définir et critiquer la notion de « philosophie contemporaine » en la distinguant (même si c'est pour le continuer) du geste des noms illustres qui ont fondé la philosophie à Paris 8 ou bien définir, à partir de ce geste fondateur, une « tradition », alors par nature ouverte à l'histoire de la philosophie. Le suivi des étudiants gagnerait à être précisé, ainsi que les modalités de constitution de l'équipe de pilotage. Enfin il paraîtrait judicieux, dans le cadre du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), de développer une collaboration avec l'Université Paris 10.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Savoirs critiques de la modernité

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Université technique de Stuttgart (UFA/DFU) ; Université de l'Amitié de tous les peuples de la Fédération de Russie (Moscou, Russie) ; Université del Valle (Cali, Colombie) ; Université de Kingston (Londres, Royaume Uni, en cours).

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour but d'apprendre à maîtriser les principaux outils et résultats théoriques et conceptuels de la philosophie contemporaine dans une approche originale de problèmes culturels, par une prise en compte de leurs contextes sociaux, économiques, politiques, psychanalytiques. Elle propose, après une première année de tronc commun, deux parcours en seconde année de master : « Champs esthétiques » et « Sciences humaines et sociales », qui se distinguent par des enseignements d'approfondissement plus spécialisés.

- Appréciation :

Le projet pédagogique souffre des mêmes flous disciplinaires que la mention (qu'en est-il de la définition de la « philosophie contemporaine », qui semble ne prendre en compte qu'une composante spécifique française ? La philosophie contemporaine, par ailleurs, ne se situe-t-elle pas par définition par rapport à une histoire ?) et présente les mêmes richesses : une interdisciplinarité que la pensée philosophique organise. La spécialité bénéficie d'une grande ouverture internationale, mais si on ne peut que louer l'incitation à l'étude d'une langue étrangère, on peut regretter qu'elle ne soit pas proposée et sanctionnée plus nettement dans l'offre de formation (l'apprentissage d'une langue vivante ne pouvant se réduire à l'étude - importante - de textes philosophiques en langues étrangères ou à la participation à un cours dispensé en langue étrangère).

Le mémoire de recherche individuelle occupe une place justement importante dans le cursus et semble bien encadré. On peut cependant regretter que ne soient pas mieux formalisés les liens pédagogiques qui peuvent exister entre les équipes de recherche et la formation (participation des étudiants à des séminaires, journées d'étude, etc.). Enfin, le pilotage de la spécialité ne se distingue guère de celui de la mention et souffre des mêmes difficultés, notamment sur le suivi des étudiants.

- Points forts :

- Ouverture internationale importante.
- Interdisciplinarité maîtrisée - la réflexion critique de la philosophie reste au cœur des problématiques.

- Points faibles :

- Le flou définitionnel qui entoure la notion de « philosophie contemporaine » affichée et revendiquée.
- Le défaut d'histoire de la philosophie.
- Le suivi trop faible des étudiants (origine, parcours post-formation).
- Le manque de visibilité sur les circuits et les modalités de la prise de décision au sein de l'équipe de formation.



## Recommandations pour l'établissement

La notion de « philosophie contemporaine » gagnerait à être reprise, définie et critiquée. Le suivi des étudiants devrait être précisé, ainsi que les modalités de constitution de l'équipe de pilotage. Une collaboration avec l'Université Paris 10 serait à développer dans le cadre du PRES.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Arts, littérature, philosophie dans l'espace Caraïbe

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

ENS d'Haïti, Port-au-Prince.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

ENS d'Haïti, Port-au-Prince.

*Délocalisation(s) :*

ENS d'Haïti, Port-au-Prince.

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, commune à la mention *Littérature* et à la mention *Philosophie*, est spécifiquement destinée aux étudiants haïtiens. Elle vise à augmenter leur niveau de qualification et par là leurs chances d'insertion professionnelle dans la société haïtienne. Elle vise également à orienter un certain nombre d'étudiants vers la poursuite d'un doctorat en littérature, en philosophie ou en sociologie politique.

Après une première année où sont enseignées à parts égales les disciplines littéraires et la philosophie, les étudiants choisissent en seconde année l'un des deux parcours proposés (Lettres ou Philosophie).

La capacité d'accueil est de 50 étudiants pour chacune des deux années.

- Appréciation :

La spécialité, commune à la mention *Littérature* et à la mention *Philosophie*, a pour objectifs théoriques la connaissance de la philosophie et de la littérature contemporaine, ainsi que la capacité à analyser des textes, des discours, des situations.

Après une première année généraliste où les disciplines littéraires et la philosophie ont une part égale, les étudiants se spécialisent en seconde année dans l'un des deux parcours proposés (lettres ou philosophie). La formation associe des cours réguliers et des cours intensifs. Un stage est obligatoire en M1.

Le dossier ne précise pas quels sont les liens avec les équipes de recherche.

Il n'y a pas de formation à distance.

Il existe des collaborations avec l'Université de Montréal et l'Université Brown (Etats-Unis). Le projet a bénéficié, lors de sa création, du soutien de l'Agence universitaire de la francophonie.

Les étudiants sont recrutés par concours parmi les élèves de l'ENS de Port-au-Prince qui se destinent à l'enseignement secondaire, mais aussi parmi d'autres diplômés et acteurs de la société haïtienne. Le dossier affirme qu'un master accroît sensiblement les débouchés professionnels en Haïti, mais aucune donnée concrète n'est fournie.

L'équipe pédagogique est composée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Ecole normale supérieure de Port-au-Prince, ainsi que des enseignants-chercheurs de littérature et de philosophie de l'Université Paris 8 qui effectuent des missions en Haïti ; s'y adjoignent des enseignants et enseignants-chercheurs des universités partenaires, notamment l'Université de Montréal ; et, à partir de 2013, des enseignants-chercheurs de l'Université Paris 3.

La validation des enseignements mêle épreuves écrites et épreuves orales, mais le détail n'est pas spécifié. Les enseignements spécifiques en M2 sont validés par la seule assiduité. Il existe un conseil de master et un conseil de perfectionnement.



- Points forts :
  - L'attention portée à la situation des étudiants.
  - L'encadrement des étudiants.
  - La préoccupation du devenir professionnel des étudiants.
  - La bivalence lettres-philosophie.
- Points faibles :
  - Absence d'outils d'évaluation du devenir des diplômés.
  - Part réduite accordée à l'histoire, de la philosophie comme de la littérature, alors que figurent parmi les objectifs de la formation la capacité à situer textes et problématiques dans l'histoire.
  - Manque de liens institutionnels avec l'Université Paris 10, membre du même PRES.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de préciser les modalités de pilotage de la spécialité, de renforcer les liens avec les équipes de recherche, de mettre en place des outils d'évaluation du devenir des diplômés.

Il conviendrait d'établir des liens avec l'Université Paris 10 en adjoignant à l'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs de cette université plutôt que de Paris 3.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Philosophie et critiques contemporaines de la culture** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8

-----

Les responsables de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » adressent les remerciements du département de philosophie de l'Université Paris 8 à l'AERES et à l'évaluateur qu'elle a chargé d'étudier le dossier transmis au sujet de ce diplôme. Selon la démarche en vigueur le département de philosophie souhaite attirer l'attention de l'Agence d'évaluation sur plusieurs points.

Le dossier transmis à l'AERES a donné le sentiment « d'être très long et (de) n'être pas toujours assez lisible. Les informations sont parfois redondantes et parfois, à l'inverse, éparpillées et difficiles à trouver ». Ce sentiment est très juste. Les normes prédéfinies du document que les rédacteurs du dossier ont dû suivre ont généré des répétitions inutiles, des difficultés de transmission d'informations importantes, et, dans l'ensemble, un travail considérable de traduction du projet élaboré par l'équipe de formation dans une forme faisant obstacle à l'expression de sa clarté. Les réponses à l'évaluation qui a été transmise demeurant pour leur part libres de leur forme, il semble possible d'apporter des précisions en considérant successivement les points qui ont été soulevés du « suivi des étudiants », de la « visibilité de la prise de décision au sein de l'équipe de formation », du « flou définitionnel qui entoure la notion de *philosophie contemporaine* ».

I. Le point le plus important à transmettre est que la mention de Master est la cheville centrale des études de philosophie proposées par le département de philosophie de l'Université Paris 8. Elle prend appui sur l'année de Licence 3, qui, en plus de mener à son terme le cursus de Licence de philosophie du département, joue, à la demande de la Commission des équivalences de la mention de Master, un rôle décisif d'accueil et de mise à

niveau pour des étudiants aux profils plus ouverts souhaitant s'inscrire dans ce diplôme, en poursuite d'études depuis des universités étrangères, avec la volonté de se réorienter ou de compléter par un cycle de philosophie des formations antérieures en arts ou sciences humaines et sociales, ou encore par choix de carrière de salariés insérés professionnellement dans les secteurs qui sont généralement ceux du monde de la culture et du travail social. Dans ces circonstances, les responsables de la mention de Master font entièrement leur le souhait exprimé et recommandé par l'évaluateur (pp. 2, 3, 4 et 5) que les étudiants soient suivis au moment de leur inscription, de leur parcours et après la formation. Les indications fournies par le dossier se laissent de ce point de vue ainsi résumer :

- Un travail approfondi sur l'origine des étudiants est effectué par la Commission des équivalences au moment des inscriptions en juin et en septembre ;
- Pendant le M1, un enseignant-chercheur tuteur veille à conseiller à chacun des étudiants un cursus approprié à son profil d'origine ;
- Un bilan précis et individuel est effectué lors du passage de M1 en M2 devant un jury qui rencontre l'étudiant et valide son projet de recherche ;
- Pendant le M2 le directeur de mémoire est chargé de conseiller à l'étudiant un cursus approprié à sa recherche et de suivre l'avancement de son travail jusqu'à soutenance devant un jury ;
- Le stage inscrit dans le cursus, la participation des étudiants de Master aux activités de recherche de l'équipe d'accueil de philosophie ainsi qu'à ses manifestations publiques et culturelles (semaine des Arts de Paris 8, colloques sur des sujets d'actualité suivis par la presse), de même que les soutiens apportés par l'équipe de formation à leurs candidatures à des prix, programmes, bourses et allocations doctorales travaillent à préparer les parcours post-formation ;
- Des enseignants-chercheurs du Master participent aux forums et manifestations publiques signalées par le SCUIO ;
- L'institution du Conseil de perfectionnement inscrit ce suivi dans ses missions ;
- Les actions de suivi font l'objet de dispositions complémentaires fixées par conventions pour les étudiants inscrits dans les cursus en partenariat (Stuttgart, Kingston, Del Valle, Moscou, Haïti) ;
- L'orientation directrice qui consiste à individualiser les parcours en responsabilisant les étudiants et l'équipe de formation plutôt que de préétablir une progressivité type au sein de la mention de Master est mentionnée de façon très importante dans les témoignages spontanés des étudiants désireux d'exprimer au département ce qu'ils y ont trouvé et ont pu personnellement y réaliser par un exercice en quelque sorte d'autoévaluation.

II. Les « modalités de pilotage de la mention de Master », que l'évaluateur souhaite pouvoir se rendre davantage visibles, se laissent le mieux éclairer et comprendre en les rapportant à une volonté indéfectible du département de philosophie de favoriser autant que possible la liberté pédagogique et scientifique des étudiants et des enseignants-chercheurs et d'encourager à cet effet une collégialité impliquant pour sa part un agencement précis des responsabilités. On semble pouvoir en signaler les principaux aspects par les indications suivantes :

- Les choix et toutes les décisions d'ordre général sont débattus collectivement par les enseignants-chercheurs, les étudiants et les personnels administratifs lors de réunions générales du département de philosophie ;
- L'actualisation annuelle des contenus génériques des enseignements, l'ouverture à des enseignements mutualisés, les propositions de stages, les mobilités internationales, l'accueil des étudiants étrangers ainsi que des professeurs invités étrangers, font l'objet d'un suivi par

le responsable du diplôme et par des responsables spécifiques choisis parmi les enseignants-chercheurs ;

- Les admissions, la tenue des sessions d'examens et de jurys, l'entrée des notes dans le logiciel de scolarité, sont effectuées par l'équipe de formation à la diligence plus particulière du responsable de diplôme en lien avec le secrétariat administratif et en conformité avec les calendriers arrêtés par l'Université et le département de philosophie ;

- L'institution du Conseil de perfectionnement qui réunit des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnalités extérieures a pour mission de renforcer le suivi de la formation, de susciter et coordonner les initiatives des équipes de recherches à destination des étudiants de Master, de saisir le département de philosophie des évolutions souhaitables.

III. Le troisième point, qui mériterait dans un autre contexte un véritable débat philosophique, est approché par l'évaluateur à travers les idées étroitement liées d'un « flou définitionnel entourant la notion de *philosophie contemporaine* », et d'un « défaut d'histoire de la philosophie ». Dans le strict contexte du diplôme porté par le département de philosophie de l'Université Paris 8, le point appelle une précision de fait et une précision de méthode. D'abord, prenant pour nom « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » c'est-à-dire faisant porter le marqueur du contemporain sur la critique, le diplôme entend bien engager en cette dernière toute la philosophie et donc sans exclusive toute son histoire. Ce sont bien alors de fait les questionnements, les textes et ceux qu'on appelle les auteurs de la philosophie qui sont mis à contribution par l'équipe de formation dans ses enseignements de la même façon qu'on ne parvient pas à imaginer G. Deleuze ne lisant pas Spinoza, Leibniz, Nietzsche ou Bergson, M. Foucault ne lisant pas Kant, J.-F. Lyotard ne lisant ni Husserl ni Kant, A. Badiou ne lisant pas Platon ou Hegel, J. Rancière ne lisant pas Platon, Hegel, Feuerbach ou Marx, etc. Mettant ensuite au travail la philosophie dans la critique contemporaine des cultures, le diplôme n'entend pas trancher la question soulevée par l'évaluateur de savoir si les recherches de philosophie qui ont eu en commun une volonté de déplacer sous l'effet d'un dehors les principes qui avaient totalisé l'histoire de la philosophie devraient savoir la réintégrer comme son plus récent chapitre. L'équipe de formation du diplôme retient pour sa part comme méthode :

- la compréhension plurielle des relations et des tensions que la philosophie, en ses formes les plus récentes et d'une manière à ce jour encore ouverte, a nouées et avivées avec l'expérience, le savoir, la culture et avec elle-même ;

- l'investigation des lieux contemporains qui associent la philosophie à leurs enjeux de pensée et de création ;

- l'étude et la discussion des reconfigurations épistémologiques et disciplinaires qui trouvent dans divers nouages introduits et expérimentés depuis quelques décennies par la philosophie une ressource d'inspiration pour recomposer à échelle internationale le paysage des sciences, des cultures et des départements universitaires.

IV. Concernant les spécialités qui ont été présentées par leur dossier, les responsables de la mention de Master prennent compte qu'entre le moment où l'évaluateur a remis son rapport et celui où ils sont invités à y répondre des décisions ministérielles ont aboli la catégorie de spécialité, de même que, modifiant le calendrier des habilitations de diplôme, ces décisions ont rendu sans objet contractuel le présent exercice. L'équipe de formation remercie de ce fait, sans y apporter de commentaire, l'évaluateur pour ses remarques incidentes sur l'apprentissage des langues étrangères, le PRES avec Paris 10 ou les outils qu'il recommande de développer dans le contexte post-sismique d'Haïti.